

## **ASS MENUIRES RESERVATION**

Galerie de l'Adret

Les Menuires

73440 LES BELLEVILLE

**Etats de synthèse au 30 septembre 2019**

### *Alpes Audit Conseils*

*Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Lyon*

*127, Rue de Gascogne - B.P. 214 - 73604 MOUTIERS -*

*Tél. : 04.79.24.14.17 - Fax : 04.79.24.56.62*

*e-mail : [contact@alpesauditconseils.fr](mailto:contact@alpesauditconseils.fr)*

*SIRET: 392 154 225 00024*



# SOMMAIRE

*OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION*

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

Attestation	5
<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>7</b>
Soldes Intermédiaires de Gestion	9
Compte de résultat	10
Compte de résultat - suite	11
Bilan Actif	12
Bilan Passif	13
Bilan Actif détaillé	15
Bilan Passif détaillé	17
Soldes Intermédiaires de Gestion Détaillés	19
Compte de résultat détaillé	23
<b>ANNEXE COMPTABLE</b>	<b>27</b>
Annexe des comptes annuels	29
<b>DOSSIER FISCAL</b>	<b>39</b>
Réal Normal	41



# ATTESTATION

*OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION*

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

## **ASS MENUIRES RESERVATION**

**Pour l'exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan</b>	<b>487 286 €</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>360 318 €</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>-14 820 €</b>

Fait à Moûtiers,  
Le 25/11/2019.

J. MILESI,  
Expert-comptable.



## COMPTES ANNUELS



# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	en %	Du 01/10/17 Au 30/09/18	en %	Variation	
					en valeur	en %
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>360 318</b>	<b>100</b>	<b>350 199</b>	<b>100</b>	<b>10 119</b>	<b>3</b>
Ventes de marchandises	2 562	100	4 225	100	-1 663	-39
- Coût d'achat des march. vendues	3 915	153	2 404	57	1 512	63
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>-1 354</b>	<b>-53</b>	<b>1 822</b>	<b>43</b>	<b>-3 175</b>	<b>-174</b>
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	357 756	100	345 974	100	11 782	3
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>357 756</b>	<b>100</b>	<b>345 974</b>	<b>100</b>	<b>11 782</b>	<b>3</b>
<b>CHIFFRE D'ACTIVITÉ</b>	<b>360 318</b>	<b>100</b>	<b>350 199</b>	<b>100</b>	<b>10 119</b>	<b>3</b>
- Matières premières	30 750	9	38 032	11	-7 282	-19
- Sous-traitance (directe)						
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>327 006</b>	<b>91</b>	<b>307 943</b>	<b>89</b>	<b>19 064</b>	<b>6</b>
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	<b>325 653</b>	<b>90</b>	<b>309 764</b>	<b>88</b>	<b>15 889</b>	<b>5</b>
- Autres achats	3 917	1	4 185	1	-269	-6
- Charges externes	338 777	94	315 192	90	23 585	7
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>	<b>-17 041</b>	<b>-5</b>	<b>-9 613</b>	<b>-3</b>	<b>-7 428</b>	<b>77</b>
Subventions d'exploitation	224 897	62	227 638	65	-2 740	-1
- Impôts, taxes et versements assimilés	10 019	3	3 864	1	6 155	159
- Salaires et traitements	162 004	45	158 686	45	3 318	2
- Charges sociales	66 920	19	54 214	15	12 706	23
Total	-14 045	-4	10 874	3	-24 919	-229
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-31 086</b>	<b>-9</b>	<b>1 261</b>		<b>-32 347</b>	
Reprises sur dép., prov., amorts + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation	27 470	8	24 965	7	2 505	10
- Dotations amort. et dépréciations	503		119		384	324
- Autres charges d'exploitation	12 339	3	13 640	4	-1 301	-10
- Autres charges d'exploitation	14		208		-193	-93
Total	15 619	4	11 235	3	4 383	39
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-15 467</b>	<b>-4</b>	<b>12 497</b>	<b>4</b>	<b>-27 964</b>	<b>-224</b>
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	647		535		112	21
Total	647		535		112	21
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>-14 820</b>	<b>-4</b>	<b>13 032</b>	<b>4</b>	<b>-27 852</b>	<b>-214</b>
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total						
<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	<b>-14 820</b>	<b>-4</b>	<b>13 032</b>	<b>4</b>	<b>-27 852</b>	<b>-214</b>

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

# COMPTE DE RÉSULTAT

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 562	1	4 225	1	-1 663	-39
Production vendue (biens et services)	357 756	99	345 974	99	11 782	3
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>360 318</b>	<b>100</b>	<b>350 199</b>	<b>100</b>	<b>10 119</b>	<b>3</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	224 897	62	227 638	65	-2 740	-1
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	27 470	8	24 965	7	2 505	10
Autres produits	503		119		384	324
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>613 188</b>	<b>170</b>	<b>602 920</b>	<b>172</b>	<b>10 268</b>	<b>2</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	489		6 811	2	-6 321	-93
Variation de stocks	3 426	1	-4 407	-1	7 833	-178
Achats de matières premières et autres approvisionnements	30 750	9	38 032	11	-7 282	-19
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	342 693	95	319 377	91	23 317	7
Impôts, taxes et versements assimilés	10 019	3	3 864	1	6 155	159
Salaires et traitements	162 004	45	158 686	45	3 318	2
Charges sociales	66 920	19	54 214	15	12 706	23
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	12 339	3	13 640	4	-1 301	-10
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	14		208		-193	-93
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>628 655</b>	<b>174</b>	<b>590 424</b>	<b>169</b>	<b>38 232</b>	<b>6</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-15 467</b>	<b>-4</b>	<b>12 497</b>	<b>4</b>	<b>-27 964</b>	<b>-224</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	647		535		112	21
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>647</b>		<b>535</b>		<b>112</b>	<b>21</b>
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>						
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>647</b>		<b>535</b>		<b>112</b>	<b>21</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>-14 820</b>	<b>-4</b>	<b>13 032</b>	<b>4</b>	<b>-27 852</b>	<b>-214</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>613 835</b>	<b>170</b>	<b>603 456</b>	<b>172</b>	<b>10 380</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>628 655</b>	<b>174</b>	<b>590 424</b>	<b>169</b>	<b>38 232</b>	<b>6</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>-14 820</b>	<b>-4</b>	<b>13 032</b>	<b>4</b>	<b>-27 852</b>	<b>-214</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

# BILAN ACTIF

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ACTIF	Valeurs au 30/09/19			% de l'actif	Valeurs au 30/09/18	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles				7		2
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	130 366	94 330	36 036		4 465	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						2
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	53 052	50 673	2 379		6 289	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	374		374		374	
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>183 792</b>	<b>145 003</b>	<b>38 789</b>	<b>8</b>	<b>11 129</b>	<b>4</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						2
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	980		980		4 407	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				44		9
Clients (3)	3 704		3 704			
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)					1 000	
Créances fiscales et sociales (3)	11 295		11 295		16 828	
Fournisseurs débiteurs	3 546		3 546		1 750	
Débiteurs divers (3)	195 657		195 657		5 926	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	227 808		227 808	47	231 326	84
Charges constatées d'avance (3)	5 507		5 507	1	4 587	2
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>448 496</b>		<b>448 496</b>	<b>92</b>	<b>265 824</b>	<b>96</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>632 289</b>	<b>145 003</b>	<b>487 286</b>	<b>100</b>	<b>276 953</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN PASSIF

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 30/09/19	% du passif	Valeurs au 30/09/18	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 0 )				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	73 920	15	60 889	22
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-14 820	-3	13 032	5
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>59 100</b>	<b>12</b>	<b>73 920</b>	<b>27</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>59 100</b>	<b>12</b>	<b>73 920</b>	<b>27</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	259 303	53		
Fournisseurs	84 805	17	39 864	14
Fournisseurs, factures non parvenues	13 315	3	8 095	3
Dettes fiscales et sociales	28 628	6	47 108	17
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 005		66 835	24
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	41 130	8	41 130	15
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>428 185</b>	<b>88</b>	<b>203 032</b>	<b>73</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>487 286</b>	<b>100</b>	<b>276 953</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

168 882

203 032



# BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 30/09/19	Valeurs nettes au 30/09/18	Variation	
			en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	36 035.68	4 465.06	31 570.62	707.06
20500000 Logiciel	130 366.00	90 366.00	40 000.00	44.26
28050000 Amort Logiciels	-94 330.32	-85 900.94	-8 429.38	-9.81
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	2 378.95	6 289.04	-3 910.09	-62.17
21810000 Agencements Installations	8 056.10	8 056.10		
21830000 Materiel De Bureau Et Informat	43 947.60	43 947.60		
21840000 Mobilier	1 047.92	1 047.92		
28181000 Amort Agencements Installation	-8 056.10	-8 056.10		
28183000 Amort. Materiel De Bureau Et I	-41 568.65	-37 658.56	-3 910.09	-10.38
28184000 Amortissement Du Mobilier	-1 047.92	-1 047.92		
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	374.45	374.45		
27180000 Participation Sem Reno'v	152.45	152.45		
27181000 Parts Lmt	222.00	222.00		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>38 789.08</b>	<b>11 128.55</b>	<b>27 660.53</b>	<b>248.55</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Marchandises	980.40	4 406.80	-3 426.40	-77.75
37000000 Stock Vetements	980.40	4 406.80	-3 426.40	-77.75
Créances (3)				
Clients (3)	3 704.37		3 704.37	
41100000 Clients Divers	410.00		410.00	
41100300 Agence Des Alpes	528.00		528.00	
41100400 Agence Des Alpes Nouvelle	1 142.38		1 142.38	
41101900 Residence Soleil Vacances	59.63		59.63	
41102300 Hotel Le Pelvoux	14.21		14.21	
41103200 Residence Cgh Les Clarines	121.56		121.56	
41103300 Residence Chalets Du Mont	86.75		86.75	
41103500 Residence Les Chalets Du Solei	473.05		473.05	
41103600 Residence Les Montagnettes	93.74		93.74	
41104500 Chalets Geffriand	162.24		162.24	
41104700 Residence Dame Blanche	111.60		111.60	
41106100 Agence Interhome	501.21		501.21	
Personnel et comptes rattachés (3)		1 000.00	-1 000.00	-100.00
Créances fiscales et sociales (3)	11 294.60	16 827.51	-5 532.91	-32.88
44400000 Etat Impôts S/Bénéfices	7 880.00	9 665.00	-1 785.00	-18.47
44566000 Tva Deductible		359.32	-359.32	-100.00
44567000 Credit Tva A Reporter	1 198.00		1 198.00	
44580000 Tva A Regulariser		109.45	-109.45	-100.00
44586000 Tva Sur Facture Non Parvenue	2 216.60	1 346.74	869.86	64.59
44870000 Etat - Cice		5 347.00	-5 347.00	-100.00
Fournisseurs débiteurs	3 545.82	1 750.00	1 795.82	102.62
401NEPTUNE NEPTUNE	45.82		45.82	
40410000 FRS IMMOB - ACOMPTEs	3 500.00	1 750.00	1 750.00	100.00
Débiteurs divers (3)	195 656.52	5 926.44	189 730.08	
46700100 Agence 3 Vallees Immobilier	9 011.42		9 011.42	
46700300 Agence Des Alpes	48 534.20		48 534.20	
46700500 Agence Des Belleville	89 865.28		89 865.28	
46701900 Hotel Club Du Soleil	345.33		345.33	
46702300 Hotel Le Pelvoux	540.12		540.12	
46703400 Chalet De L'adonis	1 544.40		1 544.40	
46703500 Chalet Du Soleil	957.60		957.60	
46703600 Residence Les Montagnettes	2 689.05		2 689.05	

# BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 30/09/19	Valeurs nettes au 30/09/18	Variation	
			en valeur	en %
46704300 Sogevab	3 866.20	5 361.34	-1 495.14	-27.89
46704600 Belambra Les Airelles	284.22		284.22	
46704700 Residence La Dame Blanche	8 427.00		8 427.00	
46704800 Agence Les Menuires	22 735.50		22 735.50	
46705300 Freeloc	1 081.50		1 081.50	
46706000 Mmv Les Coeurs Des Loges	2 336.85		2 336.85	
46706100 Agence Interhome	964.28		964.28	
46706400 Hotel Ho36	1 972.57	133.20	1 839.37	
46870000 Produits A Recevoir	501.00	431.90	69.10	16.00
Disponibilités	227 808.10	231 326.05	-3 517.95	-1.52
51220000 Credit Agricole	23 311.62	2 973.38	20 338.24	684.01
51221000 Credit Agricole Activresa	50 292.76	49 990.46	302.30	0.60
51222000 Credit Agricole Cb	1 748.95	2 485.34	-736.39	-29.63
51224000 Csl Ca	151 904.77	175 326.87	-23 422.10	-13.36
53110000 Caisse	550.00	550.00		
Charges constatées d'avance (3)	5 506.65	4 587.19	919.46	20.04
48601300 Location D'avance	1 041.17	1 030.56	10.61	1.03
48601500 Maintenance D'avance	2 337.93	1 482.12	855.81	57.74
48601600 Assurance D'avance	1 743.25	1 704.01	39.24	2.30
48602400 Cca / Tel Affranchissements	384.30	370.50	13.80	3.72
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>448 496.46</b>	<b>265 823.99</b>	<b>182 672.47</b>	<b>68.72</b>
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>487 285.54</b>	<b>276 952.54</b>	<b>210 333.00</b>	<b>75.95</b>

# BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

PASSIF	Valeurs au 30/09/19	Valeurs au 30/09/18	Variation	
			en valeur	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Réserves				
Report à nouveau	73 920.46	60 888.66	13 031.80	21.40
1100000 Report A Nouveau	73 920.46	60 888.66	13 031.80	21.40
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)</b>	<b>-14 820.06</b>	<b>13 031.80</b>	<b>-27 851.86</b>	<b>-213.72</b>
SITUATION NETTE	59 100.40	73 920.46	-14 820.06	-20.05
<b>TOTAL CAPI TAUX PROPRES</b>	<b>59 100.40</b>	<b>73 920.46</b>	<b>-14 820.06</b>	<b>-20.05</b>
AUTRES FONDS PROPRES				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
PROVISIONS				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Avances et acptes recus commandes en cours	259 303.10		259 303.10	
41910000	259 303.10		259 303.10	
Fournisseurs	84 805.18	39 864.18	44 941.00	112.74
401agibel Agibel	416.00		416.00	
401alta Altagenia	613.20		613.20	
401arval Arval	242.00		242.00	
401divers1 Divers		39 864.18	-39 864.18	-100.00
401ett Ett	173.04		173.04	
401euro Euro 3 Vallees Proprete	463.02		463.02	
401g2a G2a	9 624.00		9 624.00	
401ingenie Ingenie	50 520.00		50 520.00	
401mairie Mairie	2 401.32		2 401.32	
401mouse Mouse	1 584.00		1 584.00	
401office Office Depot	164.05		164.05	
401ogone Ogone	65.04		65.04	
401ot Ot Menuires	15 309.91		15 309.91	
401sfr Sfr	229.60		229.60	
401webdigi Webdigitalgarden	3 000.00		3 000.00	
Fournisseurs, factures non parvenues	13 314.60	8 095.44	5 219.16	64.47
40810000 Fournisseurs A Payer	13 314.60	1 815.00	11 499.60	633.59
40812000 Fnp Honoraires		6 280.44	-6 280.44	-100.00
Dettes fiscales et sociales	28 627.86	47 107.88	-18 480.02	-39.23
42820000 Dettes. Prov. Conges Payes	8 009.61	5 722.67	2 286.94	39.96
42820100 Interesement A Payer		24 983.69	-24 983.69	-100.00
43100000 Cotisations Urssaf	7 884.32	3 803.09	4 081.23	107.31
43720000 Parunion	2 309.50	1 070.64	1 238.86	115.71
43730000 Axa Assurances	629.60	450.22	179.38	39.84
43735000 Carres Mutuelle	1 194.02	1 475.34	-281.32	-19.07
43820000 Ch Sociales Sur Conges Payes	3 203.84	2 816.32	387.52	13.76
43860100 Charges /Sal A Payer	2 395.99	1 822.91	573.08	31.44
44210000 Etat- Plt A La Source	809.07		809.07	
44551000 Tva A Decaisser		3 853.00	-3 853.00	-100.00
44580000 Tva A Regulariser	1 037.91		1 037.91	
44860200 Taxe Professionnelle A Payer	1 154.00	1 110.00	44.00	3.96
Autres dettes	1 004.60	66 834.79	-65 830.19	-98.50
411client1 Clients		2 851.74	-2 851.74	-100.00
46700100 Agence 3 Vallees Immobilier		3 951.30	-3 951.30	-100.00
46700400 Agence Des Alpes Nouvelle		11 907.33	-11 907.33	-100.00
46700500 Agence Des Belleville		3 157.98	-3 157.98	-100.00
46701600 Alp*hotel		302.40	-302.40	-100.00
46701900 Hotel Club Du Soleil		419.70	-419.70	-100.00
46702300 Hotel Le Pelvoux		326.01	-326.01	-100.00

# BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

PASSIF	Valeurs au 30/09/19	Valeurs au 30/09/18	Variation	
			en valeur	en %
46702900 Materiel De Ski		2 336.88	-2 336.88	-100.00
46703100 Cgh Chalet		840.60	-840.60	-100.00
46703200 Residence Cgh Les Clarines		956.97	-956.97	-100.00
46703300 Residence Chalet Du Mont Vallo		255.60	-255.60	-100.00
46703400 Chalet De L'adonis		711.00	-711.00	-100.00
46703500 Chalet Du Soleil		121.06	-121.06	-100.00
46703700 Maeva Les Combes		205.20	-205.20	-100.00
46703900 Pv Aconit		340.80	-340.80	-100.00
46704200 Sevabel		9 853.15	-9 853.15	-100.00
46704500 Chalet Geffriand		1 015.65	-1 015.65	-100.00
46704600 Belambra Les Airelles		877.40	-877.40	-100.00
46704700 Residence La Dame Blanche		1.00	-1.00	-100.00
46704800 Agence Les Menuires		9 082.80	-9 082.80	-100.00
46705000 Ecole Prosneige		26.10	-26.10	-100.00
46705200 Appt3v		5 864.00	-5 864.00	-100.00
46705700 Residence Chalet Iselime		3 885.00	-3 885.00	-100.00
46705900 Altibus	13.40	228.50	-215.10	-94.14
46706100 Agence Interhome		2 136.83	-2 136.83	-100.00
46706500 Chalets Home By U	960.00		960.00	
46706600 Hippockeet Wifi	31.20		31.20	
46710500 Esf		5 179.79	-5 179.79	-100.00
Produits constatés d'avance	41 129.80	41 129.79	0.01	
48700000 Subventions D'avance	41 129.80	41 129.79	0.01	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>428 185.14</b>	<b>203 032.08</b>	<b>225 153.06</b>	<b>110.90</b>
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>487 285.54</b>	<b>276 952.54</b>	<b>210 333.00</b>	<b>75.95</b>

(1) Dont à moins d'un an

168 882.04

203 032.00

# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18	Du 01/10/17	Du 01/10/16	Variation N / N-1	
	Au 30/09/19	Au 30/09/18	Au 30/09/17	en valeur	en %
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>360 318.37</b>	<b>350 199.36</b>	<b>365 507.82</b>	<b>10 119.01</b>	<b>2.89</b>
Ventes de marchandises	2 561.89	4 225.26	5 340.39	-1 663.37	-39.37
70700000 Tickets Internet	1 255.12	3 566.86	5 340.39	-2 311.74	-64.81
70710000 Vente Tenues	1 306.77	658.40		648.37	98.48
- Coût d'achat des marchandises vendues	3 915.49	2 403.73	3 038.85	1 511.76	62.89
60370000 Variation Stock Vetements	3 426.40	-4 406.80		7 833.20	177.75
60700000 Wifi Neptune	489.09	1 753.33	3 038.85	-1 264.24	-72.11
60710000 Achat Tenues		5 057.20		-5 057.20	-100.00
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>-1 353.60</b>	<b>1 821.53</b>	<b>2 301.54</b>	<b>-3 175.13</b>	<b>-174.31</b>
Production vendue (biens et services)	357 756.48	345 974.10	360 167.43	11 782.38	3.41
70620000 Commissions Hebergeurs	213 044.62	196 298.12	207 722.32	16 746.50	8.53
70620100 Frais De Dossier	22 440.44	29 564.01	27 311.44	-7 123.57	-24.10
70625000 Commissions Sevabel	54 621.82	51 474.32	58 025.04	3 147.50	6.11
70630000 Cotisations Adherents	26 349.37	27 263.50	26 185.50	-914.13	-3.35
70630100 Com/Vente Garantie	3 290.23	2 230.15	1 187.13	1 060.08	47.53
70800000 Regie Pub	38 010.00	39 144.00	39 736.00	-1 134.00	-2.90
+ / - Production stockée					
+ Production immobilisée					
+ Autres					
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>357 756.48</b>	<b>345 974.10</b>	<b>360 167.43</b>	<b>11 782.38</b>	<b>3.41</b>
+ Cotisations et dons					
+ Subventions d'exploitation	224 897.33	227 637.55	219 461.83	-2 740.22	-1.20
74100000 Contribution Commune	164 519.15	164 111.87	162 486.87	407.28	0.25
74200000 Subvention Sevabel	60 378.18	63 525.68	56 974.96	-3 147.50	-4.95
- Consommation en provenance des tiers	373 443.47	357 408.43	386 303.72	16 035.04	4.49
60611000 Electricite	2 074.52	2 510.20	2 134.06	-435.68	-17.36
60614000 Carburant		277.07	67.30	-277.07	-100.00
60615000 Carburants	301.96			301.96	
60630000 Petit Materiel	442.38			442.38	
60631000 Produits Entretien	63.91	20.50	38.62	43.41	211.76
60640000 Fournitures De Bureau	543.93	840.96	1 028.31	-297.03	-35.32
60680000 Autres Fournitures	453.09	536.56	1 425.00	-83.47	-15.56
60681000 Fournitures De Vetements	36.98			36.98	
60800000 Regie Pub	30 750.00	38 031.58	34 928.00	-7 281.58	-19.15
61320000 Locations Immobilières	28 262.46	24 071.25	23 532.04	4 191.21	17.41
61322000 Location Parking Mairie	583.32	583.32	583.33		
61350000 Location De Vehicules	2 441.07	2 012.80	2 243.88	428.27	21.28
61352000 Location Informatique	9 270.03	9 193.25	8 996.00	76.78	0.84
61400000 Charges Locatives	2 056.57	1 167.75	1 632.47	888.82	76.11
61540000 Entretien Locaux	6 424.48	5 841.34	5 678.68	583.14	9.98
61551000 Entretien Materiel	8.33	524.41	241.42	-516.08	-98.41
61560000 Maintenance Informatique	4 481.97	5 301.07	3 615.59	-819.10	-15.45
61562000 Developpement Et Maint. Inform	33 090.00	31 970.33	42 952.61	1 119.67	3.50
61600000 Assurance	4 045.22	3 892.62	3 646.40	152.60	3.92
61610000 Caution Bancaire	3 400.00	3 400.00	3 461.67		
62140000 Personnel Detache	55 288.47	50 247.29	47 267.35	5 041.18	10.03
62260000 Honoraires	2 492.58	2 344.11	2 321.75	148.47	6.33
62260100 Honoraires Site Internet	511.00	976.00	976.00	-465.00	-47.64
62261000 Honoraires Cac	3 330.00	3 350.00	3 320.00	-20.00	-0.60
62262000 Honoraires Comptables	3 680.00	3 920.00	4 020.00	-240.00	-6.12
62262100 Honoraires Social	569.00	2 469.00	3 160.00	-1 900.00	-76.95
62300000 Frais Promotion Marketing	127 872.46	131 204.19	150 204.20	-3 331.73	-2.54
62340000 Cadeaux		234.00		-234.00	-100.00
62360000 Depliants / Photos	27 348.08	10 850.00	16 540.00	16 498.08	152.06
62510000 Voyages Deplacements	390.47	122.96	1 011.41	267.51	217.56
62560000 Missions / Receptions	1 028.85	1 020.19	706.46	8.66	0.85

# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	Du 01/10/17 Au 30/09/18	Du 01/10/16 Au 30/09/17	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
62600000 Affranchissement	1 862.25	1 878.74	1 682.01	-16.49	-0.88
62600100 Orange Portables	420.05	401.62	894.08	18.43	4.59
62600500 Hebergement Site Web	2 000.00	2 000.00	2 000.00		
62620000 Telephone Fixe	3 115.99	2 723.30	2 879.60	392.69	14.42
62700000 Frais Bancaire	142.92	283.91	288.29	-140.99	-49.66
62710000 Frais Bancaires Reservation	14 661.13	13 208.11	12 827.19	1 453.02	11.00
- Subventions accordées					
<b>VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>	<b>207 856.74</b>	<b>218 024.75</b>	<b>195 627.08</b>	<b>-10 168.01</b>	<b>-4.66</b>
- Impôts, taxes et versements assimilés	10 019.08	3 863.91	5 764.00	6 155.17	159.30
63120000 Taxe Apprentissage	1 086.01	482.07	1 358.00	603.94	125.28
63130000 Formation Professionnelle	7 381.07	1 833.84	3 056.00	5 547.23	302.49
63511000 Taxe Professionnelle	1 552.00	1 548.00	1 350.00	4.00	0.26
- Charges de personnel	228 923.59	212 899.75	208 383.12	16 023.84	7.53
64100000 Salaires Brut	159 717.02	132 301.62	138 064.38	27 415.40	20.72
64120000 Conges Payes	2 286.94	1 400.57	506.01	886.37	63.29
64131000 Interressement		24 983.69	17 368.24	-24 983.69	-100.00
64510000 Cotisations Urssaf	46 673.64	35 882.05	39 104.39	10 791.59	30.08
64521000 Axa Assurances	2 278.47	1 945.94	1 891.75	332.53	17.09
64522000 Carres Medical	4 952.94	3 749.68	3 867.10	1 203.26	32.09
64533000 Parunion	11 701.10	11 268.15	9 931.35	432.95	3.84
64540000 Cotisations Assedic	1 772.37	5 528.56	5 807.65	-3 756.19	-67.94
64581000 Charges Sociales / Cp	387.52	818.37	233.87	-430.85	-52.65
64750000 Medecine Du Travail	240.00	300.00		-60.00	-20.00
64800000 Autres Charges De Personnel	1 446.59	3 089.12	841.38	-1 642.53	-53.17
64900000 Credit D'impot Competitivite E	-2 533.00	-8 368.00	-9 233.00	5 835.00	69.73
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-31 085.93</b>	<b>1 261.09</b>	<b>-18 520.04</b>	<b>-32 347.02</b>	<b>-2 565.00</b>
+ Produits de gestion courante	27 972.73	25 083.37	39 051.40	2 889.36	11.52
75200000 Trop Percu	486.24	27.51	86.63	458.73	
75800000 Produits Divers	16.80	91.13	473.23	-74.33	-81.56
79100000 Transfert De Charges	2 960.90	960.15	15 092.84	2 000.75	208.38
79102000 Tranferts De Charges Locaux	24 508.79	24 004.58	23 398.70	504.21	2.10
- Charges de gestion courante	14.39	207.57	1 381.53	-193.18	-93.07
65800000 Charges Diverses Gestion Coura	14.39	207.57	1 381.53	-193.18	-93.07
+ Produits exceptionnels					
- Charges exceptionnelles					
- Provisions à caractère de charges					
<b>EXCEDENT BRUT CORRIGE</b>	<b>-3 127.59</b>	<b>26 136.89</b>	<b>19 149.83</b>	<b>-29 264.48</b>	<b>-111.97</b>
+ Produits financiers	647.00	535.24	1 316.92	111.76	20.88
76880000 Interets Cat	647.00	535.24	1 316.92	111.76	20.88
- Charges financières					
+ Résultat sur cessions d'actifs					
+ Provisions financières					
<b>COUT DE FINANCEMENT</b>	<b>-2 480.59</b>	<b>26 672.13</b>	<b>20 466.75</b>	<b>-29 152.72</b>	<b>-109.30</b>
- Impôts sur les bénéfices					
- Participation					
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-2 480.59</b>	<b>26 672.13</b>	<b>20 466.75</b>	<b>-29 152.72</b>	<b>-109.30</b>
+ Résultat sur cessions d'actifs					

# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18	Du 01/10/17	Du 01/10/16	Variation N / N-1	
	Au 30/09/19	Au 30/09/18	Au 30/09/17	en valeur	en %
- Dotation aux amortissements	12 339.47	13 640.33	14 323.02	-1 300.86	-9.54
68111000 Dot.Amort.Immo.Incorpo.	8 429.38	9 886.15	11 696.75	-1 456.77	-14.74
68112000 Dot.Amort.Immo.Corpor.	3 910.09	3 754.18	2 626.27	155.91	4.15
+ Reprise sur amortissements					
- Dotations aux Provisions					
+ Reprise sur Provisions					
- Dotation aux fonds dédiés					
+ Reprise aux fonds dédiés					
+ Subvention d'équipement virée au résultat					
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-14 820.06</b>	<b>13 031.80</b>	<b>6 143.73</b>	<b>-27 851.86</b>	<b>-213.72</b>



# COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises	2 561.89	0.71	4 225.26	1.21	-1 663.37	-39.37
70700000 Tickets Internet	1 255.12	0.35	3 566.86	1.02	-2 311.74	-64.81
70710000 Vente Tenues	1 306.77	0.36	658.40	0.19	648.37	98.48
Production vendue (biens et services)	357 756.48	99.29	345 974.10	98.79	11 782.38	3.41
70620000 Commissions Hebergeurs	213 044.62	59.13	196 298.12	56.05	16 746.50	8.53
70620100 Frais De Dossier	22 440.44	6.23	29 564.01	8.44	-7 123.57	-24.10
70625000 Commissions Sevabel	54 621.82	15.16	51 474.32	14.70	3 147.50	6.11
70630000 Cotisations Adherents	26 349.37	7.31	27 263.50	7.79	-914.13	-3.35
70630100 Com/Vente Garantie	3 290.23	0.91	2 230.15	0.64	1 060.08	47.53
70800000 Regie Pub	38 010.00	10.55	39 144.00	11.18	-1 134.00	-2.90
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>360 318.37</b>	<b>100.00</b>	<b>350 199.36</b>	<b>100.00</b>	<b>10 119.01</b>	<b>2.89</b>
Subventions d'exploitation	224 897.33	62.42	227 637.55	65.00	-2 740.22	-1.20
74100000 Contribution Commune	164 519.15	45.66	164 111.87	46.86	407.28	0.25
74200000 Subvention Sevabel	60 378.18	16.76	63 525.68	18.14	-3 147.50	-4.95
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	27 469.69	7.62	24 964.73	7.13	2 504.96	10.03
79100000 Transfert De Charges	2 960.90	0.82	960.15	0.27	2 000.75	208.38
79102000 Tranferts De Charges Locaux	24 508.79	6.80	24 004.58	6.85	504.21	2.10
Autres produits	503.04	0.14	118.64	0.03	384.40	324.01
75200000 Trop Percu	486.24	0.13	27.51	0.01	458.73	
75800000 Produits Divers	16.80		91.13	0.03	-74.33	-81.56
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>613 188.43</b>	<b>170.18</b>	<b>602 920.28</b>	<b>172.16</b>	<b>10 268.15</b>	<b>1.70</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises	489.09	0.14	6 810.53	1.94	-6 321.44	-92.82
60700000 Wifi Neptune	489.09	0.14	1 753.33	0.50	-1 264.24	-72.11
60710000 Achat Tenues			5 057.20	1.44	-5 057.20	-100.00
Variation de stocks	3 426.40	0.95	-4 406.80	-1.26	7 833.20	-177.75
60370000 Variation Stock Vetements	3 426.40	0.95	-4 406.80	-1.26	7 833.20	-177.75
Achats de mat. premières et autres appro.	30 750.00	8.53	38 031.58	10.86	-7 281.58	-19.15
60800000 Regie Pub	30 750.00	8.53	38 031.58	10.86	-7 281.58	-19.15
Autres achats et charges externes	342 693.47	95.11	319 376.85	91.20	23 316.62	7.30
60611000 Electricite	2 074.52	0.58	2 510.20	0.72	-435.68	-17.36
60614000 Carburant			277.07	0.08	-277.07	-100.00
60615000 Carburants	301.96	0.08			301.96	
60630000 Petit Materiel	442.38	0.12			442.38	
60631000 Produits Entretien	63.91	0.02	20.50	0.01	43.41	211.76
60640000 Fournitures De Bureau	543.93	0.15	840.96	0.24	-297.03	-35.32
60680000 Autres Fournitures	453.09	0.13	536.56	0.15	-83.47	-15.56
60681000 Fournitures De Vetements	36.98	0.01			36.98	
61320000 Locations Immobilières	28 262.46	7.84	24 071.25	6.87	4 191.21	17.41
61322000 Location Parking Mairie	583.32	0.16	583.32	0.17		
61350000 Location De Vehicules	2 441.07	0.68	2 012.80	0.57	428.27	21.28
61352000 Location Informatique	9 270.03	2.57	9 193.25	2.63	76.78	0.84
61400000 Charges Locatives	2 056.57	0.57	1 167.75	0.33	888.82	76.11
61540000 Entretien Locaux	6 424.48	1.78	5 841.34	1.67	583.14	9.98
61551000 Entretien Materiel	8.33		524.41	0.15	-516.08	-98.41
61560000 Maintenance Informatique	4 481.97	1.24	5 301.07	1.51	-819.10	-15.45
61562000 Developpement Et Maint. Inform	33 090.00	9.18	31 970.33	9.13	1 119.67	3.50
61600000 Assurance	4 045.22	1.12	3 892.62	1.11	152.60	3.92
61610000 Caution Bancaire	3 400.00	0.94	3 400.00	0.97		
62140000 Personnel Detache	55 288.47	15.34	50 247.29	14.35	5 041.18	10.03

# COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
62260000 Honoraires	2 492.58	0.69	2 344.11	0.67	148.47	6.33
62260100 Honoraires Site Internet	511.00	0.14	976.00	0.28	-465.00	-47.64
62261000 Honoraires Cac	3 330.00	0.92	3 350.00	0.96	-20.00	-0.60
62262000 Honoraires Comptables	3 680.00	1.02	3 920.00	1.12	-240.00	-6.12
62262100 Honoraires Social	569.00	0.16	2 469.00	0.71	-1 900.00	-76.95
62300000 Frais Promotion Marketing	127 872.46	35.49	131 204.19	37.47	-3 331.73	-2.54
62340000 Cadeaux			234.00	0.07	-234.00	-100.00
62360000 Depliants / Photos	27 348.08	7.59	10 850.00	3.10	16 498.08	152.06
62510000 Voyages Deplacements	390.47	0.11	122.96	0.04	267.51	217.56
62560000 Missions / Receptions	1 028.85	0.29	1 020.19	0.29	8.66	0.85
62600000 Affranchissement	1 862.25	0.52	1 878.74	0.54	-16.49	-0.88
62600100 Orange Portables	420.05	0.12	401.62	0.11	18.43	4.59
62600500 Hebergement Site Web	2 000.00	0.56	2 000.00	0.57		
62620000 Telephone Fixe	3 115.99	0.86	2 723.30	0.78	392.69	14.42
62700000 Frais Bancaire	142.92	0.04	283.91	0.08	-140.99	-49.66
62710000 Frais Bancaires Reservation	14 661.13	4.07	13 208.11	3.77	1 453.02	11.00
Impôts, taxes et versements assimilés	10 019.08	2.78	3 863.91	1.10	6 155.17	159.30
63120000 Taxe Apprentissage	1 086.01	0.30	482.07	0.14	603.94	125.28
63130000 Formation Professionnelle	7 381.07	2.05	1 833.84	0.52	5 547.23	302.49
63511000 Taxe Professionnelle	1 552.00	0.43	1 548.00	0.44	4.00	0.26
Salaires et traitements	162 003.96	44.96	158 685.88	45.31	3 318.08	2.09
64100000 Salaires Brut	159 717.02	44.33	132 301.62	37.78	27 415.40	20.72
64120000 Conges Payes	2 286.94	0.63	1 400.57	0.40	886.37	63.29
64131000 Interesement			24 983.69	7.13	-24 983.69	-100.00
Charges sociales	66 919.63	18.57	54 213.87	15.48	12 705.76	23.44
64510000 Cotisations Urssaf	46 673.64	12.95	35 882.05	10.25	10 791.59	30.08
64521000 Axa Assurances	2 278.47	0.63	1 945.94	0.56	332.53	17.09
64522000 Carres Medical	4 952.94	1.37	3 749.68	1.07	1 203.26	32.09
64533000 Parunion	11 701.10	3.25	11 268.15	3.22	432.95	3.84
64540000 Cotisations Assedic	1 772.37	0.49	5 528.56	1.58	-3 756.19	-67.94
64581000 Charges Sociales / Cp	387.52	0.11	818.37	0.23	-430.85	-52.65
64750000 Medecine Du Travail	240.00	0.07	300.00	0.09	-60.00	-20.00
64800000 Autres Charges De Personnel	1 446.59	0.40	3 089.12	0.88	-1 642.53	-53.17
64900000 Credit D'impot Competitivite E	-2 533.00	-0.70	-8 368.00	-2.39	5 835.00	-69.73
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	12 339.47	3.42	13 640.33	3.90	-1 300.86	-9.54
68111000 Dot. Amort. Immo. Incorpo.	8 429.38	2.34	9 886.15	2.82	-1 456.77	-14.74
68112000 Dot. Amort. Immo. Corpor.	3 910.09	1.09	3 754.18	1.07	155.91	4.15
Autres charges	14.39		207.57	0.06	-193.18	-93.07
65800000 Charges Diverses Gestion Coura	14.39		207.57	0.06	-193.18	-93.07
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>628 655.49</b>	<b>174.47</b>	<b>590 423.72</b>	<b>168.60</b>	<b>38 231.77</b>	<b>6.48</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-15 467.06</b>	<b>-4.29</b>	<b>12 496.56</b>	<b>3.57</b>	<b>-27 963.62</b>	<b>-223.77</b>
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	647.00	0.18	535.24	0.15	111.76	20.88
76880000 Interets Cat	647.00	0.18	535.24	0.15	111.76	20.88
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>647.00</b>	<b>0.18</b>	<b>535.24</b>	<b>0.15</b>	<b>111.76</b>	<b>20.88</b>
Charges financières						

# COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>						
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>647.00</b>	<b>0.18</b>	<b>535.24</b>	<b>0.15</b>	<b>111.76</b>	<b>20.88</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>-14 820.06</b>	<b>-4.11</b>	<b>13 031.80</b>	<b>3.72</b>	<b>-27 851.86</b>	<b>-213.72</b>
Produits exceptionnels						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Charges exceptionnelles						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>						
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>613 835.43</b>	<b>170.36</b>	<b>603 455.52</b>	<b>172.32</b>	<b>10 379.91</b>	<b>1.72</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>628 655.49</b>	<b>174.47</b>	<b>590 423.72</b>	<b>168.60</b>	<b>38 231.77</b>	<b>6.48</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>-14 820.06</b>	<b>-4.11</b>	<b>13 031.80</b>	<b>3.72</b>	<b>-27 851.86</b>	<b>-213.72</b>



## **ANNEXE COMPTABLE**



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE  
 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES  
 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS  
 ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS  
 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN  
 CRÉDIT BAIL  
 LOCATIONS  
 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES  
 ÉCART DE RÉÉVALUATIONS  
     Variations de la réserve spéciale de réévaluation  
     Variations de la provision spéciale de réévaluation  
 ÉTAT DES STOCKS  
 ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES  
 EFFETS DE COMMERCE  
 ENTREPRISES LIÉES  
 COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF  
 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL  
 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES  
 COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF  
 CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)  
 LES ENGAGEMENTS  
 DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES  
 LES EFFECTIFS  
 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  
 TRANSFERTS DE CHARGES  
 COMMENTAIRES

	Informations	
	Produites	Non produites
		NS      NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		NA
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)		NA
LES ENGAGEMENTS		NA
DETTE GARANTIE PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NA
LES EFFECTIFS		NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NA
TRANSFERTS DE CHARGES		NA
COMMENTAIRES		NA

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

#### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION*

---

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
					suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>		90 366		43 500		
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels							
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			8 056			
		Matériel de transport						
	Matériel de bureau & mobilier informatique			44 996				
	Emballages récupérables & divers							
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
<b>TOTAL</b>				53 052				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés			374				
	Prêts et autres immobilisations financières							
<b>TOTAL</b>				374				
<b>TOTAL GENERAL</b>				143 792		43 500		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>						
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			3 500	130 366		
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.							
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					8 056	
		Matériel de transport						
	Mat. bureau, inform., mobilier					44 996		
	Emb. récupérables & divers							
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
<b>TOTAL</b>						53 052		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés					374		
	Prêts & autres immob. financières							
<b>TOTAL</b>						374		
<b>TOTAL GENERAL</b>				3 500		183 792		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	85 901	8 429		94 330
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		8 056			8 056
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		38 706	3 910		42 617
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	46 763	3 910		50 673
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>132 664</b>	<b>12 339</b>		<b>145 003</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
	<b>TOTAL</b>						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>						
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 704	3 704	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres	7 880	7 880	
	coll. publiques	3 415	3 415	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	199 202	199 202		
Charges constatées d'avance	5 507	5 507		
<b>TOTAUX</b>		<b>219 708</b>	<b>219 708</b>	
Renvois				
(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 507
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>5 507</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	501
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>501</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	98 120	98 120		
Personnel & comptes rattachés	8 010	8 010		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	17 617	17 617		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 038	1 038		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 963	1 963		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 005	1 005		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	41 130	41 130		
<b>TOTAUX</b>	<b>168 882</b>	<b>168 882</b>		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OOME10 - ASS MENUIRES RESERVATION

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	41 130
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>41 130</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 315
Dettes fiscales et sociales	14 763
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>28 078</b>



**DOSSIER FISCAL**







Désignation de l'entreprise : <u>ASS MENUIRES RESERVATION</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>Galerie de l'Adret 73440 LES BELLEVILLE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>34921003900039</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>30/09/2019</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	94 330	36 036	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	50 673	2 379	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE	374	374
			Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
		TOTAL (II)		BJ	BK	183 792	145 003
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	980	980	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 704	3 704	
		Autres créances (3)	BZ	CA	210 497	210 497	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	227 808	227 808	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	5 507	5 507		
	TOTAL (III)	CJ	CK	448 496	448 496		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	632 289	145 003	487 286	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		ASS MENUIRES RESERVATION	Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	30/09/2019	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... )		DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )		DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )		DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )		DG	
	Report à nouveau		DH	73 920
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	-14 820
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
			<b>TOTAL (I)</b>	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
			<b>TOTAL (II)</b>	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
			<b>TOTAL (III)</b>	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	259 303
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	98 120
	Dettes fiscales et sociales		DY	28 628
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EA	1 005
			EB	41 130
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	428 185
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	487 286
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
			Ecart de réévaluation libre	1D
			Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	168 882	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>ASS MENUIRES RESERVATION</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice N									
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	2 562	FB		FC	2 562	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	357 756	FH		FI	357 756	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	360 318	FK		FL	360 318	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	224 897	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	27 470	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	503	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>							FR	613 188
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	489	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	3 426	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	30 750	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	342 693	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	10 019	
	Salaires et traitements *						FY	162 004	
	Charges sociales (10)						FZ	66 920	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	12 339	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	14	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>							GF	628 655
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							GG	-15 467	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	647	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>							GP	647	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>							GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							GV	647	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							GW	-14 820	

Désignation de l'entreprise <u>ASS MENUIRES RESERVATION</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ	
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	613 835
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	628 655
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	-14 820
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	27 470
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b>		obligatoires <b>A9</b>	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise <b>ASS MENUIRES RESERVATION</b>										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
						1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	90 366	KE		KF	43 500			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9			KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1			KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[ Dont Composants	M2			KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants	M3			KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	8 056	KW		KX				
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	44 996	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	53 052	LO		LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
		Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P	374	1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V					
TOTAL IV						LQ	374	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	143 792	ØH		ØJ	43 500				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	3 500	LW	130 366	IX		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU		MM	8 056	MN		MO		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS	44 996	MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF			
TOTAL III						IY		NG	53 052	NH		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations						IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés						I1		2B	374	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV						I3		NJ	374	NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	3 500	ØL	183 792	ØM			

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 30/09/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS MENUIRES RESERVATION

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	


Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise <u>ASS MENUIRES RESERVATION</u>								Néant <input type="checkbox"/> *						
<b>CADRE A</b>														
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE	85 901	PF	8 429	PG		PH	94 330				
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	8 056	QE		QF		QG	8 056				
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	38 706	QM	3 910	QN		QO	42 617				
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
<b>TOTAL III</b>			QU	46 763	QV	3 910	QW		QX	50 673				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>			ØN	132 664	ØP	12 339	ØQ		ØR	145 003				
<b>CADRE B</b>														
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>														
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO	
<b>Total général (I + II + III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW						NY						NZ	
<b>CADRE C</b>														
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations							SP		SR					

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise <u>ASS MENUIRES RESERVATION</u> Néant <input checked="" type="checkbox"/> *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
			UG	UH		
			UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	3 704		3 704					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )			Z1								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	7 880		7 880					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 415		3 415					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	199 202		199 202						
Charges constatées d'avance			VS	5 507		5 507						
<b>TOTAUX</b>			VT	219 708	VU	219 708	VV					
RENVOLS	(1)	Montant	VD									
		des	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	98 120		98 120							
Personnel et comptes rattachés		8C	8 010		8 010							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	17 617		17 617							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 038		1 038						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 963		1 963						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 005		1 005							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2										
Produits constatés d'avance		8L	41 130		41 130							
<b>TOTAUX</b>		VY	168 882	VZ	168 882							
RENVOLS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques								
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : ASS MENUIRES RESERVATION		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 30/09/2019	
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE</b>	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
<b>TOTAL I</b>						WR		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							WS	14 820
<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV
		- imposées au taux de 0 %						WH
		- imposées au taux de 19 %						WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation )		2A	XA	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*						XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)			PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>	XH	17 353
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice ( I moins II ) déficit ( II moins I )		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	XJ	17 353
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						XN	XO	17 353

Désignation de l'entreprise <u>ASS MENUIRES RESERVATION</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	15 630
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	15 630
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	17 353
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	32 983
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises sur l'exercice</b>
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>ASS MENUIRES RESERVATION</u>												Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	60 889	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	13 032		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves		ØE			Autres répartitions		ZF					
						Report à nouveau		ZG	73 920				
	<b>TOTAL I</b>		ØF	73 920		<b>TOTAL II</b>		ZH	73 920				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>												<b>Exercice N :</b>	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		Préciser le prix de revient des ( biens pris en crédit bail			J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier											YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus											YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance											YT	
	- Locations, charges locatives et de copropriété		( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	42 613	XQ	42 613				
	- Personnel extérieur à l'entreprise											YU	55 288
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	10 583
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV	
	- Autres comptes		( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	234 209				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											ZJ	342 693
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE											YW	1 552
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	8 467				
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											YX	10 019
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée											YY	116 783
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	60 087
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018) *											ØB	131 332
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK	%
	- Numéro de centre agréé *		XP							<b>- Filiales et participations :</b> (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies											RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL		
					Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO		
					Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : <u>ASS MENUIRES RESERVATION</u>						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : ASS MENUIRES RESERVATION

 Néant  \*

 Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <sup>1</sup> ou 12,80 % <sup>2</sup> .

 Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) <sup>1</sup>

 Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à  
22,8 M€(art. 219 I a sexies-0 du CGI) <sup>1</sup>

- <sup>1</sup> Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
<sup>2</sup> Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine <sup>1</sup>	Moins-values à 12,80 % <sup>2</sup>	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % <sup>3</sup>	Solde des moins-values à 12,80 % <sup>4</sup>
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine <sup>1</sup>	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme <sup>5</sup>	Imputations sur le résultat de l'exercice <sup>6</sup>	Solde des moins-values à reporter col. $\textcircled{7} = \textcircled{2} + \textcircled{3} + \textcircled{4} - \textcircled{5} - \textcircled{6}$ <sup>7</sup>
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % <sup>2</sup>	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) <sup>3</sup>	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) <sup>4</sup>			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

 Formulaire obligatoire  
(article 53 A du Code  
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>ASS MENUIRES RESERVATION</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)</b>						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS MENUIRES RESERVATION		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : .....01/10/2018.....		et clos le : .....30/09/2019.....	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	3
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	360 318
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	360 318
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	503
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	224 897
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	24 509
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	249 909
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	35 156
Variation négative des stocks		OQ	3 426
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	298 220
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	14
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	336 816
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>(Total 1 + total 2 - total 3)</b>	
		OG	273 411
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	273 411
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE , cocher la case		EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	360 318
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 1 0 / 2 0 1 8 GZ 3 0 / 0 9 / 2 0 1 9
Date de cessation		HR	/ / / / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant \* 

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2019



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

N° SIRET : 34921003900039

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS MENUIRES RESERVATION

ADRESSE (voie) Galerie de l'Adret Les Menuires

CODE POSTAL 73440 VILLE LES BELLEVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise ASS MENUIRES RESERVATION

Numéro siret 34921003900039

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

<b>RÉINTÉGRATIONS DIVERSES</b>	<u>(ligne WQ)</u>	
	<b>TOTAL</b>	

<b>DÉDUCTIONS DIVERSES</b>	<u>(ligne XG)</u>	
CICE		2 533
	<b>TOTAL</b>	2 533

Désignation de l'entreprise ASS MENUIRES RESERVATION  
Numéro de siret 34921003900039

## DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Désignations	Montant
ETAT - CICE	
PRODUITS A RECEVOIR	501
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>501</b>

Désignation de l'entreprise ASS MENUIRES RESERVATION

Numéro de siret 34921003900039

## DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Désignations	Montant
FOURNISSEURS A PAYER	13 315
DETTES. PROV. CONGES PAYES	8 010
CH SOCIALES SUR CONGES PAYES	3 204
CHARGES /SAL A PAYER	2 396
TAXE PROFESSIONNELLE A PAYER	1 154
<b>Total des charges à payer</b>	<b>28 078</b>

Désignation de l'entreprise ASS MENUIRES RESERVATION  
Numéro de siret 34921003900039

## DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOCATION D'AVANCE			1 041		
MAINTENANCE D'AVANCE			2 338		
ASSURANCE D'AVANCE			1 743		
CCA / TEL AFFRANCHISSEMENTS			384		
<b>Total des charges constatées d'avance</b>			<b>5 507</b>		

Désignation de l'entreprise ASS MENUIRES RESERVATION  
Numéro de siret 34921003900039

## DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
SUBVENTIONS D'AVANCE			41 130		
<b>Total des produits constatés d'avance</b>			<b>41 130</b>		

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
**CRÉDIT IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI**

(Article 244 quater C du code général des impôts)  
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2018

FICHE D'AIDE AU CALCUL

**Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n°2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.**

Nom et prénoms ou dénomination de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
ASS MENUIRES RESERVATION	349210039

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2018
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM ( <i>reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année,<sup>1</sup> hors rémunérations versées dans les DOM</i> )	1	131 332
Montant du crédit d'impôt ( <i>ligne 1 x 6 %</i> )	2	7 880
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail <sup>2</sup> (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail (( <i>ligne 3a x 6%) x 10/90</i> )	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré ( <i>ligne 2 + ligne 3b</i> )	4	7 880
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer ( <i>ligne 5 x 9%</i> ) <sup>3</sup>	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail <sup>4</sup> (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail (( <i>ligne 7a x 9%) x 10/90</i> )	7b	
Montant du crédit d'impôt majoré sur rémunération versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer ( <i>ligne 6 + ligne 7b</i> )	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés ( <i>reporter le montant indiqué ligne 12</i> )	9	
<b>Montant total du crédit d'impôt</b> ( <i>ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9</i> )	10	7 880
<i>Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer</i>	11	

<sup>1</sup> Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale

<sup>2</sup> Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

<sup>3</sup> Pour des rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9%.

<sup>4</sup> Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

**II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) * ③
<b>TOTAL</b>				12

**III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) * ③
<b>Total</b>				

**IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE**

**IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :**

**Cas général**

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	7 880
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement <sup>5</sup>	14	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : - le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) est négatif ou égal à zéro.	15	7 880
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	7 880

**Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)**

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement <sup>5</sup>	18	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 19 : - le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) est négatif ou égal à zéro.	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

<sup>5</sup> Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue

**IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :**

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés ( <i>dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20</i> )	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n°2573-SD	22	7 880

**- Pour les sociétés hors régime de groupe :**

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n°2572-SD.

**- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :**

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 (augmenté de la totalité des lignes 12 de l'ensemble des entreprises du groupe) et 18 sur le relevé de solde n°2572-SD.

**- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :**

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD.

**IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu :** les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n°2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

*Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).*

Formulaire  
Obligatoire

## RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

**Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019 ou Année : 2018															
Dénomination de l'entreprise : ASS MENUIRES RESERVATION										Néant <input type="checkbox"/>					
SIREN de l'entreprise			3	4	9	2	1	0	0	3	9	PME au sens communautaire		Cocher la case	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)															
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre															
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)															
Dénomination et adresse															
SIREN															
<b>I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)</b>															
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>															
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI)															
<b>CRÉANCES REPORTABLES</b>															
Réduction d'impôt en faveur du mécénat															
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.															
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6% <sup>2</sup> ] + [ligne 2 x 9% <sup>2</sup> ] + [[ligne 3 x 6%] <sup>2</sup> + [ligne 4 x 9%] <sup>2</sup> ] x 10/90 + ligne 5)										7 880					
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM															
dont montant préfinancé															
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM										1	131 332				
Montant des rémunérations n'excédant pas 2.5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM										2					
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail.										3					
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail.										4					
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés										5					
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE</b>															
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise															
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés															
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage															

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurant au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6% et du taux de 9% pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	
<b>II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)</b>	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
<b>CRÉANCES REPORTABLES</b>	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE</b>	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.

#### **NOUVEAUTES**

- Le crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale prévu à l'article 244 quater H du CGI est supprimé à compter du 1er janvier 2018 (article 94 de la loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018)
- Le crédit d'impôt en faveur des entreprises ayant conclu un accord d'intéressement prévu à l'article 244 quater T du CGI ne s'applique plus pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.
- Le taux du CICE passe de 7% à 6% pour les rémunérations versées en 2018 (article 244 *quater* C du CGI). Le taux reste à 9% pour les rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

#### **RAPPELS**

Depuis le 1er janvier 2018, le formulaire n°2069-RCI-SD doit être souscrit obligatoirement par voie électronique (article 1649 quater B quater du CGI modifié par la loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

#### **INFORMATIONS**

- Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'Etat :
- case "dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM" (CICE à taux majoré dans les DOM prévu à l'article 244 *quater* C du CGI);
  - case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM" (article 244 *quater* B du CGI);
  - case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif" (article 244 *quater* W du CGI)